

AGE, AGA – Ce que vous devez savoir

La revue de l'Ordre des ingénieurs du Québec

PLAN

HORS-SÉRIE

2014

www.oiq.qc.ca

Les ingénieurs Jean-Claude Perreault et Jean-Philippe Major, dans les coulisses des Jeux olympiques de Sotchi, p. 18.



L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

**Comité exécutif
2013-2014**

Président :
Stéphane Bilodeau, ing.

Vice-présidente en titre et vice-présidente aux Finances et trésorière :
Isabelle Tremblay, ing.

Vice-présidente aux Affaires publiques :
Kateri Normandeau, ing.

Vice-président aux Affaires professionnelles :
Eric Potvin, ing.

Représentant du public :
Poste vacant

**Conseil d'administration
2013-2014
(20 ingénieurs élus)**

Montréal :
Kathy Baig, ing.
Geneviève Brin, ing.
Zaki Ghavitan, ing.
François P. Granger, ing.
Sandra Gwozdz, ing.
Kateri Normandeau, ing.
Nadine Pelletier, ing.
Robert Sauvé, ing.
Isabelle Tremblay, ing.
Sid Zerbo, ing.
Poste vacant

Québec :
Anne Baril, ing.
Donald Desrosiers, ing.
Bernard Dumont, ing.

Estrie :
Stéphane Bilodeau, ing.

Outaouais :
Suzanne Bastien, ing.

Abitibi-Témiscamingue :
Eric Bordeleau, ing.

Saguenay-Lac-Saint-Jean :
Eric Potvin, ing.

Mauricie-Bois-Francis-Centre-du-Québec :
Poste vacant

Est-du-Québec :
Robert Fournier, ing.

(4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec)
Roland Laroche
Guy Levesque, infirmier
Richard Talbot
Poste vacant

Directeur général :
André Rainville, ing.

**Directrice des Communications et des Affaires publiques
Christine O'Doherty, avocate**

RÉDACTION

Chef des communications
Geneviève Terreaux
Coordonnatrice des éditions
Sandra Etchenda
Infographiste
Michel Dubé
Révision
Rédaction Scriptoria
Collaboration
Jocelyne Hébert
Antoine Palangé

PLAN est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. PLAN vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans PLAN ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans PLAN ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est fait mention dans PLAN était exact au moment de l'entrevue.

Dépôt légal
**Bibliothèque nationale
du Québec**
**Bibliothèque nationale
du Canada**
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction, totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN, propriété de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone : 514 845-6141
1 800 461-6141
Télécopieur : 514 845-1833
www.oiq.qc.ca

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

HORS SÉRIE

Dans ce numéro hors série de la revue *PLAN*, disponible en ligne seulement, vous en saurez davantage sur les propositions qui seront discutées à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 6 mai et sur les principaux changements apportés au règlement sur les assemblées.



18 Sochi 2014 :
**Nos ingénieurs, plus vite,
plus haut, plus fort !**

Récit de l'épopée de Show-Canada et de Prinoth, deux entreprises québécoises qui ont fait des étincelles dans les coulisses de Sochi.

Alexandrie Racine, Racine Imagine

5 RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CA 2014-2015

L'Ordre des ingénieurs du Québec compte six nouveaux administrateurs. Les personnes élues entreront en fonction le 12 juin lors de la première réunion du 94^e Conseil d'administration.

6 UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

Protéger, innover, communiquer, c'est l'engagement qu'a pris l'Ordre des ingénieurs du Québec envers ses membres et le public. Cet engagement s'est reflété à travers la centaine d'événements organisés au cours de l'année.

8 L'ORDRE MODERNISE SES RÈGLES

L'Ordre a actualisé le Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

10 AGE : LE POINT SUR LES SEPT PROPOSITIONS

Une AGE aura lieu le mardi 6 mai 2014 au Palais des congrès de Montréal. Tous les membres de l'Ordre y sont conviés.

14 COTISATION ANNUELLE – UN RÉSUMÉ DES FAITS

Lors de sa réunion tenue le 30 avril, le Conseil d'administration a adopté une résolution visant à fixer le montant de la cotisation annuelle.

24 QUE PENSENT NOS JEUNES INGÉNIEURS ?

Parce qu'ils représentent l'avenir du génie québécois, *PLAN* a voulu savoir ce que les jeunes ingénieurs pensent du juniorat, de leur titre, de leur profession et de leur ordre professionnel.

27 VIDÉO – TÉMOIGNAGES

6 MAI ET 12 JUIN

NOTRE PROFESSION À LA CROISÉE DES CHEMINS

Un grand nombre d'ingénieurs ont indiqué leur intention de participer à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 6 mai et à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 12 juin. Cet intérêt des membres envers l'Ordre est un signe éminemment positif.

Au cours des dernières années, l'Ordre a été particulièrement actif pour renforcer l'encadrement de l'exercice du génie. Ces mesures donnent de la valeur au titre et imposent, en contrepartie, un engagement plus grand envers la profession. Il est normal et souhaitable que cet engagement accru fasse l'objet de discussions. Nous espérons que ces assemblées serviront de pont pour continuer à bâtir un dialogue constructif entre les membres et l'Ordre. Cette édition hors série de *PLAN* présente donc l'information relative à chacune de ces assemblées.

L'AGE du 6 mai est le premier rendez-vous important, auquel près de 1 800 ingénieurs ont déjà confirmé leur présence. Nous vous convions tous à agir de manière responsable afin d'élever le débat, et à participer à cette assemblée de manière informée. À cet effet, les pages 10 à 13 contiennent un condensé [des propositions et des faits pertinents](#) qui seront discutés. Prenez-en connaissance dès maintenant !

En ce qui concerne l'AGA du 12 juin, l'Ordre a repensé la formule pour vous permettre d'optimiser votre emploi du temps. La nouvelle formule, présentée à la page 23, vous permettra de faire d'une pierre deux coups en participant à des activités de formation et de réseautage. L'AGA elle-même sera l'occasion de prendre connaissance du bilan des réalisations de l'Ordre en 2013-2014. Vous serez également appelés à vous prononcer sur les moyens mis à la disposition de l'Ordre pour s'acquitter de la mission que la loi lui impose. Un article en page 14 aborde cette question et rappelle notamment que ces moyens doivent être ajustés en fonction de l'ampleur de la mission de l'Ordre.

Pour des délibérations équitables

Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'Ordre a modernisé les règles relatives aux assemblées générales, en révisant le [Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre des ingénieurs du Québec](#) et en élaborant la [Politique de régie interne pour l'assemblée générale annuelle](#) et la [Politique de régie interne pour l'assemblée générale extraordinaire](#). Les principaux changements apportés sont présentés en page 8. Cette actualisation était en marche depuis quelques années déjà et l'Ordre est heureux que ces changements entrent en vigueur aujourd'hui, au moment où les assemblées s'apprentent à accueillir un grand nombre de membres. Tous pourront ainsi participer équitablement.

L'Ordre c'est vous

Quel que soit votre domaine de pratique ou le poste que vous occupez au sein de votre organisation, l'avenir de la profession vous appartient ! C'est dans cet esprit que nous avons demandé à quatre nouveaux ingénieurs de nous faire part de leurs points de vue sur la profession, sur l'Ordre et sur les défis actuels. Ils ont livré des témoignages rafraîchissants que vous pouvez lire à la page 24. En page 18, d'autres ingénieurs nous racontent comment ils ont participé, à leur façon, aux récents Jeux olympiques d'hiver de Sotchi. Comme quoi le génie québécois continue de s'exporter aux quatre coins de la planète ! Enfin, vous trouverez aux pages 6 et 7 un reportage en images sur les temps forts de l'Ordre au cours des derniers mois ; notamment sur des événements auxquels plusieurs milliers de vos confrères et consœurs ont participé activement.

En assistant à ces deux assemblées, vous participez à la vie démocratique de l'Ordre et de votre profession. L'avenir de la profession est entre vos mains, faites entendre votre voix !

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ

- blogue de l'Ordre : blogue.oiq.qc.ca
- faits AGE : age.oiq.qc.ca
- Tableau des performances : tableaudesperformances.oiq.qc.ca
- Le Bulletin Plus : bulletinsoiq.qc.ca
- Le site Internet : oiq.qc.ca
- *PLAN* : plan.oiq.qc.ca

MAY 6 AND JUNE 12 OUR PROFESSION IS AT A CROSSROADS

Large numbers of engineers have informed us that they are planning to attend the Extraordinary General Meeting (EGM) on May 6 and the Annual General Meeting (AGM) on June 12. Members interest in the OIQ is definitely a positive sign.

In recent years, the OIQ has worked particularly hard to increase supervision of engineering practice. Its efforts not only bring value to your title but also require us to show greater commitment to the profession. Discussing this greater commitment is normal and desirable. We hope that these meetings will make it possible to continue to build constructive dialogue between the OIQ and its members. That is why this special issue of *PLAN* provides relevant information for both of these meetings.

The EGM on May 6 is the first major rendez vous, and 1,800 engineers have already confirmed their attendance. We should all remember to act sensibly during the discussions and inform ourselves appropriately before participating in them. For that purpose, pages 10 to 13 contain a [brief summary of the motions and related information](#) that will be discussed. Please take a moment to read them!

As for the AGM on June 12, the OIQ has redesigned its format so that you can make the most of your time. The new format is presented on page 23. It lets you accomplish twice as much since you can also participate in training and networking activities. The AGM will provide an opportunity to review the OIQ's achievements in 2013-2014 and share your views on the resources available to the OIQ to fulfill its mission, which is set out by law. An article on page 14 addresses this issue and reminds us that these resources need to be adjusted based on the scope of the OIQ's mission.

Fair deliberations

It should also be noted that the OIQ's Board of Directors has updated the rules for general meetings by amending its [Regulation respecting the business of the Board of Directors, the executive committee and general meetings](#) and instating an [Internal Governance Policy for the AGM](#) and an [Internal Governance Policy for the EGM](#). The main changes are discussed on page 8. This update has been in progress for some years, so we are pleased that the changes are in force now that the OIQ's meetings are about to be attended by a large number of members. This will ensure that everyone can participate on equal terms.

You are the OIQ

Whatever your field of practice or position, the future of the profession is in your hands! With this in mind, we asked four new engineers to share their views on the profession, the OIQ and the current challenges. You can read these refreshing testimonials on page 24. Other engineers tell us about their achievements in connection with the recent Winter Olympic Games in Sochi on page 18. These are perfect examples of how Québec engineering continues to be in demand around the world! Finally, pages 6 to 7 feature photos of recent highlights, including OIQ events attended by several thousands of your colleagues.

By attending these two meetings, you participate in the democratic life of the OIQ and your profession. The future of the profession is in your hands, so make your voice heard!

FOR MORE INFORMATION, PLEASE CONSULT

- the OIQ's blog: blogue.oiq.qc.ca
- the AGM topics: age.oiq.qc.ca
- the performance table: tableaudesperformances.oiq.qc.ca
- the Bulletin Plus: bulletinsoiq.qc.ca
- the Web site: oiq.qc.ca
- PLAN: plan.oiq.qc.ca

Résultats des élections du Conseil d'administration 2014-2015

L'Ordre compte six nouveaux administrateurs.

Le dépouillement des votes a eu lieu le lundi 28 avril 2014 au siège social de l'Ordre. Les personnes élues entreront en fonction le 12 juin lors de la première réunion du 94^e Conseil d'administration de l'Ordre. C'est à cette date que le Conseil d'administration élira le Comité exécutif pour l'année 2014-2015.

Dans la région électorale de **Montréal**, il y avait 10 candidats et 3 postes à pourvoir.

MM. Jean-François Proulx, ing., MBA, PMP et **Alexandre Marcoux, ing., PMP** ainsi que **M^{me} Louise Quesnel, FIC, ing., M. SC. A.** ont été élus.

Dans la région électorale de **Québec**, il y avait 3 candidats et 1 poste à pourvoir.

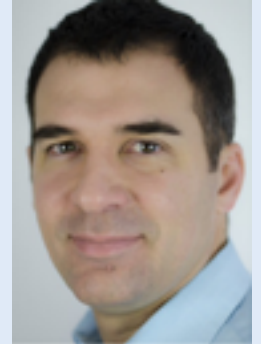
M. Gaston Plante, ing., a été élu.

Dans la région de **Mauricie-Bois-Francs-Centre-du-Québec**, **M. Vincent Ouellette, ing.**, a été élu par acclamation.

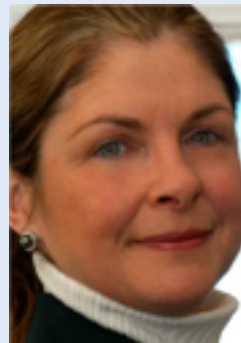
Dans la région électorale du **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, **M^{me} Françoise Lange, ing., MScA, FIC** a été élue par acclamation.



Jean-François Proulx, ing.,
MBA, PMP



Alexandre Marcoux, ing., PMP



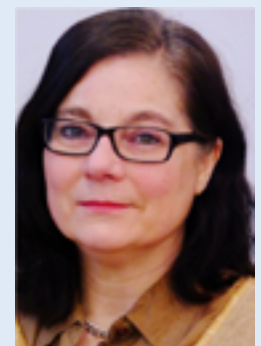
M^{me} Louise Quesnel, FIC, ing.,
M. SC. A.



M. Gaston Plante, ing.



M. Vincent Ouellette, ing.



Françoise Lange, ing., MScA, FIC

Une année riche en événements !

Protéger, innover, communiquer, c'est l'engagement qu'a pris l'Ordre des ingénieurs du Québec envers ses membres et le public. Cet engagement s'est reflété à travers la centaine d'événements tenus au cours de l'année. Qu'il s'agisse d'ateliers de formation, de déjeuners-causeries, de Soirées signature, de conférences de presse ou d'entrevues médiatiques, l'Ordre était de toutes les tribunes pour faire entendre le point de vue des ingénieurs et faire valoir les intérêts du public. *PLAN* vous présente un diaporama de photos prises pendant quelques événements auxquels ont participé bon nombre d'ingénieurs. « Engagé à protéger, à innover et à communiquer », telle est la devise de l'Ordre qui compte bien continuer dans cette voie.



Conférence de presse pour annoncer le lancement de la campagne de recrutement des firmes de génie-conseil le 28 mai 2013.



Une activité de promotion de la profession dans l'un des huit Comités régionaux.



M. André Rainville, ing., directeur général de l'Ordre, de l'Engagement au personnel de l'Ordre, le 28 mai 2013.



L'Ordre invite trois candidats aux élections générales provinciales pour débattre d'éthique et de l'avenir du génie québécois le 26 mars 2014.



du Programme d'audits sur les pratiques commerciales



Troisième Déjeuner-causerie « Femmes de génie ! » organisé le 13 février 2014.



dre des ingénieurs du Québec, dévoile le programme
octobre 2013.



Les Matingénieurs, quatre ateliers pour sensibiliser les ingénieurs aux enjeux éthiques et
déontologiques auxquels ils peuvent faire face, tenus entre le 27 octobre 2013 et le 27 février 2014.



Les deux Soirées Signature ingénieur(e) organisées à Québec et Montréal le 13 et 27 mars 2013, dans le cadre du mois national du génie.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'ORDRE MODERNISE SES RÈGLES

Dans la foulée des modifications apportées au Code des professions en 2008, l'Ordre a actualisé le *Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre des ingénieurs du Québec*, comme l'ont fait tous les ordres professionnels.



Le Comité sur la gouvernance de l'Ordre a procédé à cette révision, ce qui permet maintenant au Conseil d'administration de traiter les affaires de l'Ordre par résolution. En complément à ce nouveau règlement, le même comité a élaboré la [Politique de régie interne pour l'assemblée générale annuelle \(AGA\)](#) et la [Politique de régie interne pour l'assemblée générale extraordinaire \(AGE\)](#), approuvées par le Conseil d'administration.

L'Ordre a apporté quelques changements aux règles relatives aux délibérations des AGA et des AGE. Souhaitée depuis quelque temps déjà, cette actualisation des règles se concrétise à un moment opportun, puisque l'AGE du 6 mai et l'AGA du 12 juin 2014 accueilleront un nombre de participants beaucoup plus élevé qu'à l'habitude.

L'objectif de ces changements est de permettre à tous de participer de manière équitable à des délibérations constructives et respectueuses. En d'autres mots, il s'agit de nous assurer que nos discussions sont à la fois démocratiques et efficaces. Les modifications les plus significatives sont présentées ci-dessous.

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS

Le premier changement concerne les propositions qui pouvaient être déposées en séance tenante, en vertu de l'article 28.2 de l'ancien règlement. Désormais, l'ordre du jour des AGA ne contiendra plus de point permettant le dépôt d'une proposition

L'objectif de ces changements est de permettre à tous de participer de manière équitable à des délibérations constructives et respectueuses.

séance tenante. La proposition d'un membre devra parvenir à la Secrétaire de l'Ordre au moins 15 jours avant l'AGA.

De plus, la nouvelle politique vient formaliser une pratique qui existait déjà, à savoir qu'un comité chargé d'évaluer les propositions soumises jugera de la recevabilité de la demande en tenant compte de certains critères, notamment :

- de l'intérêt de la question pour l'Ordre ou ses membres, eu égard notamment à la protection du public ;
- de la compétence de l'assemblée de se saisir de la question ;
- du fait que la proposition a été débattue et a fait l'objet d'une décision ;
- du temps vraisemblablement requis pour traiter de la question ;
- et du degré de préparation que nécessite un débat ordonné sur le sujet.

DES AGA À DURÉE DÉTERMINÉE

L'autre changement aux règles concerne la durée des assemblées générales annuelles. Aucune limite de temps n'était prévue auparavant, avec comme résultat des assemblées qui s'allongeaient parfois indûment, au point d'inciter certains membres à partir avant la fin des délibérations.

Pour éviter de telles situations, la durée maximale d'une AGA sera dorénavant de trois heures. Un minimum de 30 minutes sera allouée à la période de questions.

INTERVENTIONS : FAVORISER LE DROIT DE PAROLE

Afin de permettre au plus grand nombre d'intervenir et pour favoriser des discussions fructueuses, des changements sont également apportés aux règles d'interventions des membres durant les délibérations. Les nouvelles règles sont dorénavant inscrites dans les deux politiques et un résumé de la procédure d'intervention sera également inclus dans le [cahier de travail des participants à l'AGE et à l'AGA](#).

AGE 2014

LE POINT SUR LES SEPT PROPOSITIONS

Un certain nombre de membres ont demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) pour présenter leurs préoccupations aux membres du Conseil d'administration (CA). L'Ordre a convoqué une AGE qui aura lieu le mardi 6 mai 2014 au Palais des congrès de Montréal et à laquelle tous les membres de l'Ordre sont conviés.

Participer à l'AGE est un geste concret pour animer la vie démocratique de l'Ordre, pour contribuer à rétablir la confiance du public envers les ingénieurs et pour préserver la valeur du titre. Les discussions qui se tiendront à l'AGE seront de première importance pour l'avenir de la profession.

Toutes les résolutions proposées et adoptées par l'assemblée générale seront présentées au Conseil d'administration qui décidera de la suite à donner.

Voici les sept propositions qui seront discutées lors de l'AGE, ainsi qu'un bref résumé des faits liés à chacune d'elle. Pour obtenir davantage d'information, vous pouvez également consulter [la section «AGE» du site Web](#), ainsi que le blogue de l'Ordre [«En réponse à vos questions»](#).

PROPOSITION N° 1 : ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

La proposition n° 1 vise notamment à demander au CA d'annuler le Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle.

Le point sur les faits

- L'objectif de ce règlement est de protéger le public en offrant une assurance responsabilité qui répond à toutes les exigences du Code des professions.
- Le contrat d'assurance conclu par l'Ordre avec



Encon offre une couverture complète pour tous les secteurs du génie, y compris une période de déclaration prolongée de cinq ans, des montants de garanties supérieurs et une meilleure couverture en cas de poursuite.

- Deux tiers des membres assurés en vertu du nouveau règlement n'ont eu aucun impact sur leurs primes d'assurance qui sont établies de façon personnalisée.
- La ristourne de 1% des primes versées par l'assureur a permis à l'Ordre de créer un fonds de stabilisation des primes, ce qui permet un meilleur contrôle des éventuels profits de l'assureur afin d'en faire bénéficier les membres assurés.

[Pour en savoir plus](#)



PROPOSITION N° 2 : FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

La proposition n° 2 vise notamment à demander au CA de suspendre l'application du Règlement sur la formation continue.

Le point sur les faits

- La formation continue est l'un des leviers dont dispose l'Ordre pour garantir la compétence de ses membres, en établissant les normes minimales de maintien des compétences.
- Plus de 98 % des membres se sont conformés au Règlement lors de la première période de référence de deux ans qui s'est terminée le 31 mars 2013.
- Les membres assujettis au Règlement ont déclaré en moyenne 58,25 heures par personne, soit près du double du minimum requis.
- L'Ordre a récemment mené une consultation visant à assouplir certains aspects du Règlement dans le but d'en faciliter l'application. Une version modifiée du Règlement est en attente d'approbation par l'Office des professions du Québec.
- Une vingtaine d'ordres professionnels disposent d'un règlement qui encadre la formation continue et celui de l'Ordre est l'un des moins contraignants, notamment parce qu'il n'est pas nécessaire de faire pré-approuver les formations.

[Pour en savoir plus](#)

PROPOSITION N° 3 : ASSURANCE MÉDICAMENTS

La proposition n° 3 vise notamment à demander au CA d'effectuer les démarches nécessaires pour que certains ingénieurs puissent s'inscrire auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), pour les fins du régime général d'assurance médicaments.

Le point sur les faits

- La RAMQ considère que puisque l'Ordre rend accessible à ses membres, par l'intermédiaire d'Ingénieurs Canada, un contrat d'assurance collective pour un régime d'assurance vie et invalidité, il doit également leur offrir une assurance médicaments.
- La Loi sur l'assurance médicaments du Québec oblige, quant à elle, les membres d'un ordre professionnel qui bénéficient

d'un régime collectif privé d'assurance médicaments à y adhérer et à en faire bénéficier leur conjoint et leurs enfants, sous certaines conditions.

[Pour en savoir plus](#)

PROPOSITION N° 4 : GOUVERNANCE AMÉLIORÉE

La proposition n° 4 vise notamment à demander au CA de mettre en place un processus de consultation des membres par voie de référendum avant l'adoption de tout nouveau règlement.

Le point sur les faits

- L'Ordre consulte ses membres chaque fois qu'il propose de nouveaux règlements ou des modifications réglementaires qui les concernent, ainsi que pour toute modification à la Loi sur les ingénieurs. Cette pratique est une exigence du Code des professions (article 95.3).

[Pour en savoir plus](#)

PROPOSITION N° 5 : TRANSPARENCE À L'ORDRE

La proposition n° 5 vise notamment à demander au CA de favoriser la tenue de votes nominatifs au CA et de rendre disponibles sur le site de l'Ordre les procès-verbaux du CA et du CE.

Le point sur les faits

- En tant qu'organisme réglementaire, l'Ordre doit rendre compte des mesures déployées et des résultats obtenus qui concernent son mandat de protection du public.
- Le souci de transparence de l'Ordre s'est traduit, au cours de la dernière année, par de nombreuses initiatives, notons le tableau des performances qui rend compte de ses activités de protection du public, le blogue « En réponse à vos questions », la page d'accueil révisée de son site Web pour rendre l'information plus accessible et l'augmentation de la fréquence de son bulletin aux membres.
- Les réunions du CA et du CE sont tenues à huis clos comme prévu par les règlements de l'Ordre. Les procès-verbaux ne sont pas publiés afin de ne pas nuire à la sérénité des discussions et afin d'éviter que des administrateurs soient victimes de reprécipitations ou de pressions incompatibles avec leurs fonctions. Cependant, les décisions du CA et du CE sont publiées régulièrement dans la revue *PLAN*.

[Pour en savoir plus](#)

PROPOSITION N° 6 : COTISATION SUPPLÉMENTAIRE

La proposition n° 6 vise notamment à demander au CA d'abroger la cotisation supplémentaire déboursée par les membres le 1^{er} avril 2014.

Le point sur les faits

- C'est pour permettre à l'Ordre de remplir ses obligations, notamment en matière de discipline et d'inspection professionnelle, que le Conseil d'administration a adopté une cotisation supplémentaire de 90 \$ pour 2014-2015.
- L'Office des professions du Québec, en vertu de son pouvoir de surveillance, a soutenu cette décision du Conseil d'administration en lui rappelant son devoir de prendre les moyens financiers nécessaires pour réaliser son mandat de protection du public.
- L'Ordre a toujours rempli ses obligations, mais ces dernières années les efforts requis ont pris beaucoup d'ampleur. Les enquêtes menées par le Bureau du syndic sont plus nombreuses et plus complexes, et elles exigent des ressources et une expertise que l'Ordre n'avait pas avant.
- Les fonds additionnels générés par la cotisation spéciale permettront d'accélérer la conclusion des enquêtes et le dépôt de plaintes au cours de l'année 2014.
- La cotisation à l'Ordre des ingénieurs du Québec demeure l'une des plus basses du système professionnel québécois, et ce, même en tenant compte de la cotisation supplémentaire exigée pour l'année 2014-2015.

[Pour en savoir plus](#)

PROPOSITION N° 7 : DESTITUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La proposition n° 7 vise notamment à demander au CA de destituer le comité exécutif et le directeur général.

Le point sur les faits

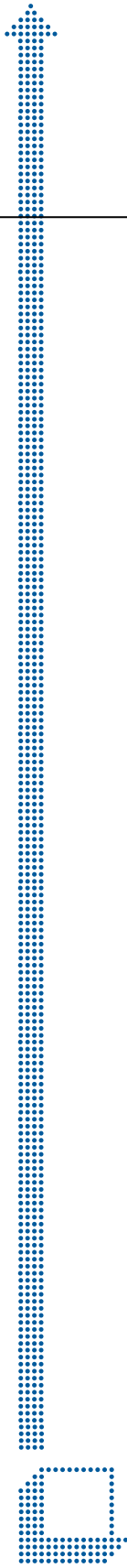
- Le directeur général est nommé par le Conseil d'administration en vertu de son pouvoir général prévu à l'article 62 du Code des professions. Le rôle du directeur général est d'appliquer les décisions du Conseil d'administration et de lui faire rapport régulièrement. Seul le Conseil d'administration a le pouvoir de le destituer et une telle décision se prend

à la majorité des membres en vertu de l'article 84 du Code des professions.

- Aucune procédure de destitution des membres du Comité exécutif n'est explicitement prévue au Code des professions. Par contre, un administrateur est réputé avoir démissionné s'il ne remplit pas ses fonctions avec assiduité et peut être sanctionné en cas de manquement au code d'éthique des administrateurs.

[Pour en savoir plus](#)

L'assemblée générale extraordinaire est l'une des occasions de faire entendre la voix des membres. Tous sont invités à participer à la vie démocratique de l'Ordre. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'information détaillée [en cliquant ici](#).



Le génie, c'est aussi savoir se dépasser.

Depuis deux ans, les ingénieurs assujettis au Règlement sur la formation continue obligatoire ont suivi plus de **3 millions d'heures de formation**, pour une moyenne de 58,25 heures chacun. **C'est près du double du minimum requis.**

L'Ordre des ingénieurs du Québec tient à féliciter ses membres qui, par leur engagement et leur professionnalisme, démontrent à quel point leur développement professionnel leur tient à cœur.

Bravo !

Ordre
des ingénieurs
du Québec

www.oiq.qc.ca

COTISATION ANNUELLE – UN RÉSUMÉ DES FAITS

Lors de sa réunion tenue le 30 avril dernier, le Conseil d'administration a adopté une résolution visant à fixer le montant de la cotisation annuelle. Cette résolution sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale annuelle le 12 juin prochain à compter de 14 h.

Rappelons que la cotisation pour l'année 2014-2015 est de 310 \$ à laquelle s'ajoute un montant de 90 \$ – soit la cotisation supplémentaire adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2013. Cette cotisation supplémentaire est applicable pour l'année 2014-2015 seulement.

La résolution adoptée par le Conseil d'administration, le 30 avril 2014, propose donc de porter la cotisation annuelle, pour l'année 2015-2016, de 310 \$ à 405 \$, soit une augmentation de 95 \$ pour ses membres réguliers. Cette augmentation, tout comme la cotisation supplémentaire adoptée en décembre dernier sur la recommandation de l'Office des professions du Québec, s'avère nécessaire afin de permettre à l'Ordre de remplir ses obligations en matière de discipline et d'inspection professionnelle.

La cotisation annuelle pour l'année 2015-2016 a été calculée en fonction des postes budgétaires pour chacune des activités liées à la protection du public, comme le Bureau du syndic, l'inspection professionnelle et la surveillance de la pratique illégale.

OPTIMISATION DES DÉPENSES

Une gestion rigoureuse est en vigueur à l'Ordre depuis longtemps. L'Ordre, accompagné par le Comité des finances, veille à ce que toutes ses dépenses soient faites au meilleur coût possible, tout en s'assurant qu'elles soient suffisantes pour s'acquitter de son mandat de protection du public. Par ailleurs, les activités menées à l'Ordre sont directement en lien avec les orientations de la planification stratégique de 2010-2015 et son engagement de mai 2013 qui vise un renforcement de celle-ci. Elles touchent l'encadrement de la profession, la contribution de la profession aux débats de société et à la vie sociale, le

développement organisationnel et la gouvernance. Le Conseil d'administration s'assure que les activités menées ajoutent de la valeur et contribuent directement à la mission de l'Ordre, soit la protection du public.

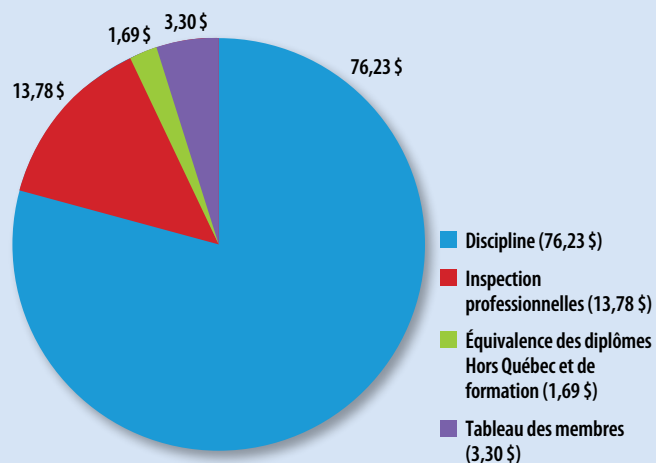
Les dépenses inhérentes aux activités non reliées à la protection du public ont été rationalisées bien avant le budget 2014-2015. Au printemps 2013 déjà, des directives de réduction avaient été données à toutes les directions dans le but de favoriser une meilleure allocation des ressources vers le Bureau du syndic.

Depuis 2009, le budget priorise les activités du Bureau du syndic et de l'inspection professionnelle. Un ordre professionnel doit établir son budget en considérant ses obligations légales de protection du public. Ainsi, c'est le mandat de l'Ordre qui détermine les ressources requises et ultimement la cotisation requise pour financer l'exécution du mandat.

Entre 2009 et 2014, il y a eu une augmentation de 522 % du nombre d'enquêtes ouvertes au Bureau du syndic, alors que le budget consacré à ces activités a augmenté de 240 %. Ce sont des circonstances exceptionnelles auxquelles il faut apporter des mesures exceptionnelles.

La résolution du Conseil d'administration sera donc recommandée pour adoption à la prochaine assemblée générale annuelle le 12 juin prochain. Des activités de formation et de réseautage vous seront proposées lors de l'assemblée générale, et vous recevrez toutes les informations pour vous y inscrire au cours des prochaines semaines.

COTISATION ANNUELLE 95 \$



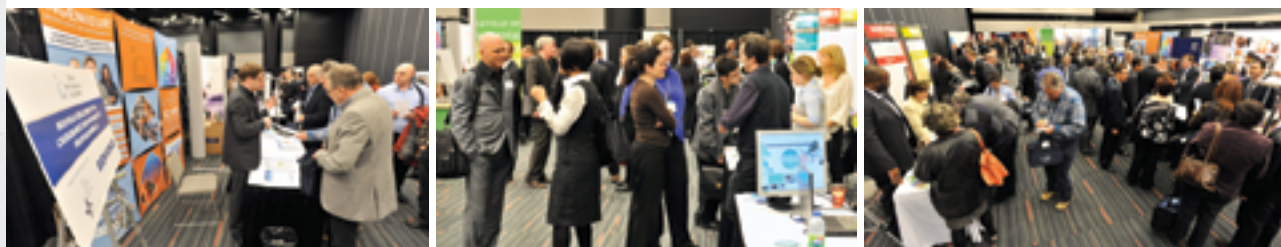
SALON DES EXPOSANTS DU COLLOQUE 2014 OUVERT À TOUS LES INGÉNIEURS!

Palais des congrès de Montréal – Salle 517 D

Que vous soyez inscrit ou non au Colloque de l'Ordre des ingénieurs du Québec, voici une exposition à visiter!

Pendant les deux jours du Colloque, vous aurez l'occasion de rencontrer des dizaines d'exposants, qu'il s'agisse d'entreprises, d'établissements d'enseignement ou d'autres organismes. L'endroit est idéal pour élargir votre réseau de contacts dans le milieu de l'ingénierie québécoise, pour découvrir de nouveaux produits et services ou des solutions innovantes dans votre domaine, ou encore pour rencontrer des employeurs à la recherche d'ingénieurs qualifiés!

Les 13 et 14 mai 2014, venez faire un tour au Salon des exposants du Colloque.



ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS LES MEMBRES DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.

POUR OBTENIR VOTRE LAISSEZ-PASSER GRATUIT, RENDEZ-VOUS AU COLLOQUE.OIQ.QC.CA.

**AUX ENTREPRISES, ORGANISMES, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET EMPLOYEURS :
LE SALON DES EXPOSANTS, UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!**

Les 13 et 14 mai prochain, plus de 1 000 personnes visiteront le Salon des exposants.

Profitez-en pour vous faire connaître et rencontrer
les participants au Colloque ainsi que les membres de l'Ordre qui y seront présents.

Pour réserver votre place au Salon des exposants,
communiquez avec M^{me} Isabelle Bérard, conseillère publicitaire.
iberard@cpsmedia.ca • 1 866 227-8414, poste 300

MARDI 13 MAI

7 h 30 à 8 h 30 Inscription et déjeuner

8 h 30 à 11 h 30 Cours

- A Apprenez à valoriser vos compétences
- B Le leader efficace : les 5 dimensions d'une équipe performante
- C Mesurer les enjeux juridiques en ingénierie
- D Devenez un acteur politique et stratégique dans votre organisation
- E L'éthique au service de l'excellence dans la gestion de projets publics
- F Leader inspirant : communicateur efficace
- G Gestion de projets agile : comment livrer en moins de temps?
- H Pour des réunions performantes et stimulantes

12 h à 13 h 30 Dîner-conférence :

L'engagement : un levier d'inspiration professionnelle

14 h à 17 h Cours

- I Profession ingénieur – La question du conflit d'intérêts : Comment le définir, comment agir?
- J Éviter les 10 pièges de la gestion de projets
- K *Engineering Communication*
- L Arrêtez d'essayer de convaincre et commencez à inspirer
- M Comment rebâtir crédibilité et confiance après une crise?
- N La gestion des risques : des concepts à l'action
- O Gestion de projets agile : comment livrer en moins de temps?
- P Gestion du stress : « sprinter » c'est bien, durer c'est mieux

17 h Cocktail des retrouvailles

18 h Gala de l'excellence

MERCREDI 14 MAI

8 h à 9 h 30 Déjeuner-atelier : Les matingénieurs

10 h à 11 h 30 Conférences

- 1 La pratique illégale
- 2 Rencontre avec le syndic
- 3 Un ordre professionnel, ça sert à quoi?
- 4 Qu'est-ce que le lobbying?
- 5 La gestion de son développement professionnel
- 6 L'intégrité de l'ingénieur
- 7 Le programme d'audits
- 8 L'inspection professionnelle démythifiée

12 h à 13 h 30 Dîner-conférence :

Découvrez le casino du futur à travers le Casino de Montréal

14 h à 17 h Cours

- Q Se connaître, connaître l'autre pour mieux travailler en équipe
- R S'engager pour mieux performer
- S Maximisez, protégez et sécurisez vos interactions en ligne
- T Outils de développement durable pour l'ingénieur
- U Le conflit de loyauté : entre tentations et indépendance professionnelle
- V L'« œil ergonomique », un plus pour la conception
- W Transformez votre ordinateur en gestionnaire hors pair
- X Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

 POUR OBTENIR L'INFORMATION COMPLÈTE
ET VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS AU

COLLOQUE.OIQ.QC.CA

RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES INGÉNIEURS

Tout membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec **doit cumuler au moins 30 heures de formation continue** au cours d'une période de référence de deux ans. **Les cours, les conférences, les dîners-conférences et le déjeuner-atelier du Colloque de l'Ordre** sont des activités de formation **admissibles**, dans la mesure où le contenu est lié à vos activités professionnelles et que vous respectez les limites d'heures prévues à l'article 5 du Règlement. Ces activités de formation vous permettront donc de cumuler des heures conformément aux exigences du Règlement.

En vous inscrivant au Colloque de l'Ordre, vous prenez une longueur d'avance!



DÎNER-CONFÉRENCE / MARDI 13 MAI 2014, 12 H À 13 H 30
L'ENGAGEMENT : UN LEVIER D'INSPIRATION PROFESSIONNELLE
Conférencière : Catherine Privé, MAP, CRHA, présidente et directrice générale d'Alia Conseil

Lors de ce dîner-conférence, nous vous invitons à explorer un principe qui vous touche aussi bien personnellement que professionnellement : l'engagement.

L'engagement a toujours fait partie de la profession d'ingénieur et dans le contexte de crise qu'elle vit présentement, cette notion prend tout son sens. D'un point de vue personnel, l'engagement favorise votre bien-être et votre productivité au travail tout en étant une source d'inspiration et de motivation au sein de vos équipes de travail. Sur le plan professionnel, l'engagement dont vous faites preuve contribue à assumer pleinement vos responsabilités envers le public. En bref, l'engagement est un incontournable afin de se positionner comme professionnel et il crée de la valeur autour de vous.

Catherine Privé, MAP, CRHA, vous entretiendra sur ce sujet de premier plan. Par sa formation en psychosociologie et en administration publique ainsi que par sa longue expérience comme experte-conseil chez Alia Conseil, M^{me} Privé est la personne toute désignée pour susciter une réflexion sur le développement et le maintien de l'engagement. Cette conférencière hors pair vous livrera un message que vous pourrez ensuite utiliser et même transmettre à votre équipe de travail et à l'ensemble de vos collègues.

Voilà une conférence à ne pas manquer, laissez-vous inspirer!

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
REMERCIÉ SON COMMANDITAIRE DIAMANT :



L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
REMERCIÉ SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :



Fonds de placement



Assurances auto et habitation

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
REMERCIÉ SES COMMANDITAIRES TITANE :



L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
REMERCIÉ SES COMMANDITAIRES OR :



LOI DU 1%

Pour les employeurs, les coûts associés à la participation à ces activités de formation sont admissibles aux fins du crédit d'impôt en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

SOTCHI 2014

NOS INGÉNIEURS : PLUS VITE, PLUS HAUT,



Jean-Philippe Major, ing.,
Show-Canada

Le Canada est une grande nation de sports d'hiver. Mais il n'y a pas que nos athlètes qui ont brillé aux derniers Jeux olympiques. Notre génie aussi mérite une place sur le podium pour le travail qu'il a accompli loin des yeux des spectateurs. Récit de l'épopée de Show-Canada et de Prinoth, deux entreprises québécoises qui ont fait des étincelles dans les coulisses de Sotchi.

Par Antoine Palangié

Il y a la prouesse sportive, mais aussi la prouesse technique. Les JO ne sont pas qu'une occasion de battre des records sportifs. C'est aussi une formidable organisation qui pose une multitude de défis techniques et logistiques. La concurrence est rude chez les prestataires de services qui interviennent dans le déroulement de l'événement, ça joue aussi dur derrière les ordinateurs et les tables à dessin que sur la neige et la glace. Et vu la

PLUS FORT!

portée symbolique, politique, médiatique et économique de l'événement, n'entre pas dans le cercle olympique qui veut, loin s'en faut. Difficile dans un tel contexte d'imaginer les hommes, les machines et les idées de notre coin du monde pénétrer les rouages du prestigieux rendez-vous planétaire.

CLASSE MONDIALE

Mais c'est sans compter le dynamisme des entreprises québécoises à l'international. Dans le cas de Show-Canada, qui dessine, conçoit et assemble des grands éléments scéniques destinés au monde du spectacle et à des événements spéciaux comme des scènes ou des décors, c'est le carnet d'adresses que son président a su constituer qui a le plus compté, souligne Pierre Marchand, le directeur général. « Ce sont les contacts de Jean Labadie partout dans le monde qui nous ont permis de décrocher un contrat pour les Jeux asiatiques de Doha en 2006 », indique-t-il.

L'événement est un succès pour Show-Canada, qui obtient ainsi son ticket d'entrée dans le club des prestataires de services olympiques. Les engagements se sont ensuite naturellement enchaînés : JO d'hiver de Vancouver en 2010, d'été à Londres en 2012, jusqu'à Sotchi en 2014. Depuis ce premier coup d'éclat il y a huit ans, pas une olympiade n'a échappé à Show-Canada, à part Beijing en 2008. L'entreprise est même déjà en lice pour Rio 2016 dans le cadre d'un mandat préliminaire de conceptualisation.

À Sotchi, Show-Canada a conçu, fabriqué, assemblé sur site la grande scène de 11 150m² et les sept îles mobiles représentant chacune, un paysage typique de la Russie. Rien que ça. Ce contrat vient enrichir un portfolio



*Jean-Claude Perreault, ing.,
Prinoth*



Dameuses à Sotchi

Prinoth a fourni 30 des 62 dameuses nécessaires à la création et au surfaçage des pistes durant tout l'événement.

qui, outre les autres olympiades, compte déjà des réalisations dans des lieux aussi mythiques que Las Vegas ou New York.

C'est un peu la même chose pour Granby, dont le nom a plus de chances d'être associé à son zoo qu'à une participation aux JO de Sotchi. C'est pourtant la patrie de l'usine Prinoth, le fabricant de véhicules à chenilles qui a fourni 30 des 62 machines nécessaires à la création et au surfaçage des pistes durant tout l'événement. Comme Show-Canada, Prinoth ne s'est pas retrouvée à Sotchi par hasard. Ce n'est pas d'hier non plus que cette entreprise a la flamme pour les JO : les dameuses de Prinoth dament le pion à leurs concurrentes sur les pistes olympiques depuis longtemps déjà. « Nous

sommes l'ancienne division industrielle de Bombardier, nous fabriquons des véhicules à chenilles depuis plus de 60 ans. En 2004, Bombardier a vendu la division à Camoplast, qui a ensuite cédé graduellement les activités de Granby en 2005 et en 2009 au groupe italien Prinoth. Durant l'ère Bombardier, nous avons déjà remporté les contrats des J.O de Calgary en 1988 et de ceux de Salt Lake City en 2002. Prinoth nous a apporté le marché de plusieurs championnats mondiaux de ski », explique Jean-Claude Perreault, ing., le vice-président des ventes pour l'Amérique du Nord.

EXCELLENCE

« C'est certain que chaque olympiade est une incroyable vitrine », mentionne Jean-Claude Perreault. Mais il n'y a pas que la notoriété qui explique que les machines de Prinoth sont si souvent choisies pour créer et entretenir les pistes olympiques. Le fabricant de véhicules à chenilles offre aussi du matériel qu'on ne trouve pas ou peu ailleurs. Par exemple le Bison X, qui sert à la construction des parcs à neige, un engin très recherché depuis l'arrivée de nouvelles disciplines dans le domaine de la glisse. Le saut à ski féminin et l'épreuve de demi-lune (*half-pipe*) en ski (l'équivalent hivernal des compétitions de planches à roulettes qui se déroulent sur une piste en U) imposent de façonner davantage la neige des tremplins, des bosses et des rampes à l'aide de machines plus maniables et plus flexibles. « La pelle avant et la fraise arrière du Bison X peuvent monter et descendre plus largement et sont plus mobiles que sur une dameuse classique », signale Jean-Claude Perreault. Il y a aussi la Beast, la plus grosse dameuse du monde, dont la largeur de lame et la vitesse d'exécution permettent d'abattre deux fois plus de travail qu'une dameuse normale.

Show-Canada aussi se distingue sur le plan de l'offre de service. La principale force de l'entreprise est de proposer des solutions intégrées. Son mandat va de la conception à l'assemblage et au pilotage des éléments scéniques sur les lieux, en passant par la fabrication des structures et des décors. « Nous nous asseyons avec les producteurs de spectacles et les directeurs artistiques qui nous soumettent leur concept. Nous en validons la faisabilité technique, mais nous sommes aussi capables

de proposer des idées scéniques grâce à notre vaste expérience dans l'organisation d'événements spéciaux», raconte Jean-Philippe Major, ing., directeur de l'ingénierie de Show-Canada. « Dans le monde du spectacle, les délais et les budgets sont de plus en plus réduits, et les échéanciers toujours absolus : vous pouvez retarder la livraison d'un pont, pas l'ouverture des J.O. Par conséquent, dans notre domaine encore plus que dans les autres, le temps, c'est de l'argent. Pouvoir livrer des projets clés en main est un grand avantage concurrentiel dans un contexte comme celui-là », fait valoir Pierre Marchand. En outre, Show-Canada assume tous les risques liés au retard, histoire de bien assurer à ses clients que rien ne changera la date de livraison. « La seule chose qui manque encore à notre portefeuille, c'est un paquebot et des conteneurs pour le transport », plaisante-t-il.

EFFORT ET RÉCOMPENSE

Réactivité et sens de l'organisation sont deux caractéristiques fondamentales pour faire sa place dans l'organisation d'événements à un tel niveau. « Le jour même de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Sotchi, nous avons dû alléger le décor des îles, sans altérer le scénario et l'esthétique, à cause d'un excès d'ampérage dû aux moteurs fournis et actionnés par un autre fournisseur », se sou-

À Sotchi, Show-Canada a conçu, fabriqué, assemblé sur site la grande scène de 11 150 m².

vient Jean-Philippe Major. Devoir composer avec le travail des autres partenaires du projet aura d'ailleurs été un des principaux défis de Sotchi. Devant les retards dans la livraison du stade olympique, Show-Canada a carrément pris les commandes de la coordination de la construction en plus de l'installation des éléments scéniques, avec l'assentiment de tous : un autre tour de force dans ce qui a été un véritable casse-tête logistique, et ce, dès l'étape de conception commencée en mai 2012. Chaque élément de la grande scène et des îles, qui représentent respectivement 1 200 tonnes et 5 tonnes par île de structures métalliques, devait entrer dans un conteneur de 40 pieds (un peu plus de 12 m). Un total de 158 conteneurs ont été expédiés par bateau entre Montréal et Sotchi en passant par Istanbul. La fabrication des structures et des décors a débuté en décembre 2012 et les envois, en juillet 2013. « Tout le processus devait être très séquentiel et très planifié, poursuit Jean-Philippe Major. Les premiers éléments à installer sur place devaient être les premiers fabriqués et les premiers expédiés. Nous avons même dû

Stade olympique de Sotchi





Photo Show-Canada

Stade olympique de Sochi

noliser un 747 cargo, mais l'aéroport de Sochi n'était pas adapté pour recevoir un si gros avion. Il a fallu demander une autorisation spéciale et acheminer les pièces par camion de Montréal jusqu'à un aéroport à New York. »

Pour permettre l'assemblage des structures en trois mois, Show-Canada aura délégué jusqu'à 90 membres de son personnel – des techniciens de montage, des chargés de projet, des mécaniciens, des superviseurs et des ingénieurs – auxquels se sont ajoutés 250 journalistes russes. « Et surtout une traductrice canadienne d'origine russe, formée en Chine, souligne Jean-Philippe Major. La barrière de la langue a été la principale difficulté, mais la bonne volonté des deux côtés a permis de mener le projet à bien sans incident. Finalement, le geste reste le langage le plus universel. »

L'usine Prinoth de Granby n'a pas envoyé de personnel à Sochi, mais elle a aussi eu sa part de défis à relever. La commande olympique a représenté une augmentation de 10 % de toute sa production annuelle, à fournir dans des délais courts. En outre, envoyer des véhicules aussi loin dans des

conditions d'utilisation aussi intensives met une pression supplémentaire pour ce qui est de la fiabilité. La langue a aussi été une complication. « L'anglais est peu employé dans les entreprises russes, note Jean-Claude Perreault. De plus, la façon de faire des affaires est différente là-bas. Le processus décisionnel est plus long qu'ici, il y a beaucoup de négociations et d'échange d'informations. »

Mais le jeu en valait assurément la chandelle. « Le bilan de Sochi est une grande fierté pour nous. C'est un test très positif pour notre démarche "Fiabilité et prise en charge des défaillances" », déclare Jean-Claude Perreault. À Show-Canada, on n'a pas fini les comptes, mais on sait d'ores et déjà que Sochi aura été le plus gros contrat de la société. Et surtout, c'est une consécration humaine et technique. « L'ambassadeur de la Russie à Ottawa est venu rencontrer Jean Labadie à Laval afin de remercier officiellement Show-Canada pour l'excellence des services rendus à son pays », rapporte Pierre Marchand. De quoi réjouir Pierre de Coubertin, qui voyait dans les JO un moyen de rapprocher les Hommes. Grâce au sport, et aussi un peu grâce au génie, finalement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014

REPOUSSONS NOS LIMITES

Une formule renouvelée conjuguant formation, réseautage et exercice démocratique

Des conférences variées et... admissibles !

De 8 h 30 à 11 h 30, vous avez le choix entre deux conférences. Les sujets sont variés, du développement durable à l'innovation en passant par la communication et la gestion de crise. Toutes ces formations seront admissibles au Règlement sur la formation continue.

Conférence no 1 – ENGAGÉ à protéger

Les écosystèmes : essentiels pour un système économique durable et la protection du public.

Conférence no 2 – ENGAGÉ à innover

S'inspirer de la nature pour mettre au point les innovations de demain.

Conférence no 3 – ENGAGÉ à communiquer

Planifier rigoureusement ses communications afin d'éviter la gestion de crise

Un dîner-conférence haut en couleurs

À l'heure du midi, un dîner-conférence avec deux maires qui donneront leur point de vue sur le rôle essentiel de l'ingénieur dans la conception et la mise en œuvre des grands ouvrages. Ce dîner-conférence vous permettra de mieux comprendre les enjeux pour mieux les anticiper.

L'Assemblée générale annuelle, un moment fort

De 14 h à 17 h, l'assemblée générale annuelle de l'Ordre sera l'occasion de prendre position pour l'avenir du génie québécois. Cette assemblée vous permettra de prendre connaissance du bilan des réalisations de l'Ordre au cours de la dernière année. Vous serez également appelés à vous prononcer sur les moyens mis à la disposition de l'Ordre pour s'acquitter de la mission que la loi lui impose.

Un cocktail à saveur olympienne

À compter de 17 h, ce sera le temps de réseauter avec les athlètes et les ingénieurs qui nous ont fait rêver pendant les olympiques de Sotchi.

**Maximisez votre temps et participez en grand nombre
à l'exercice démocratique du 12 juin prochain!**



Ordre
des ingénieurs
du Québec



SOIRÉES SIGNATURES 2014

QUE PENSENT NOS JEUNES INGÉNIEURS?

Parce qu'ils représentent l'avenir du génie québécois, **PLAN** a voulu savoir ce que les jeunes ingénieurs pensent du juniorat, de leur titre, de leur profession et de leur ordre professionnel. Nous avons donc posé la question à quatre d'entre eux.

Par Jocelyne Hébert

El hadji Omar Sow, ing.



Professionnel formé à l'étranger, El hadji Omar Sow, ing., est membre de l'Ordre depuis quatre ans. Du Sénégal, où il a grandi, à Lyon en France, où il a fait son génie, puis au Québec, où il s'est installé, son cheminement lui a donné une perspective particulière.

AMÉLIORER LA SOCIÉTÉ

« Au Sénégal, la profession d'ingénieur est importante et très bien vue. Dès le début de mon adolescence, j'ai été attiré par les sciences et les techniques. J'avais aussi le désir de relever des défis tout au long de ma carrière et de servir les autres en participant activement à l'amélioration des conditions sociales. Lorsqu'on m'a remis, à

l'école, un formulaire d'orientation, je n'ai pas hésité, le choix du génie s'est imposé.»

UNE PÉRIODE PROFITABLE

« Il n'existe pas de processus comme le juniorat en France. J'ai mis environ trois ans à faire le mien, ce qui est assez long. Mais le juniorat a été pour moi une période très utile : il m'a permis d'apprendre plusieurs aspects du génie et, surtout, de bien comprendre ce que sont pour un ingénieur, dans l'exercice de ses fonctions, l'engagement, la responsabilité envers le public, la compétence, etc. »

« La profession doit se doter de moyens efficaces pour offrir à ses membres l'occasion d'élargir leurs compétences. »

LA LOCOMOTIVE

« Selon moi, la profession d'ingénieur est un pilier important de toute société qui se veut émergente et innovatrice. Elle est comme une locomotive qui tire les wagons, peu importe leur charge. En d'autres termes, être ingénieur, c'est porter un lourd fardeau et s'atteler à mériter et à conserver la confiance du public.

« La profession doit donc se doter de moyens efficaces pour offrir à ses membres l'occasion d'élargir leurs compétences et de continuer à créer des produits et des services de qualité. À mes yeux, l'Ordre encadre la profession et assure la protection du public. Il a aussi pour rôle d'offrir à ses membres l'orientation nécessaire pour développer leurs compétences dans tous les domaines du génie. Je crois que cette dimension doit demeurer une des missions de l'Ordre.

« De manière plus pratique, j'utilise le tableau de l'Ordre pour connaître les compétences de mes confrères et, éventuellement, pour trouver des partenaires de projet. »

« FAIRE BON » !

« Je travaille actuellement comme spécialiste de la qualité pour des moteurs d'automobile et je suis très sensibilisé à l'importance de "faire bon du premier coup". L'erreur n'est pas permise en génie. Porter le titre d'ingénieur est un privilège, mais surtout, cela comporte une grande responsabilité envers le public ! »

Geneviève Asselin-Demers, ing.



Geneviève Asselin-Demers est ingénieure depuis un an. Ingénieure en structure de bâtiment, elle a signé ses premiers plans pour un concessionnaire automobile.

UNE ÉTAPE CRUCIALE

« Je travaille dans une firme de génie-conseil où la conception est la base de l'emploi. Le sceau a donc une valeur très importante et ne peut pas être pris à la légère, le sous-dimensionnement structural pouvant causer de graves dommages matériels et mettre des vies en danger.

« Le juniorat a été une étape cruciale de mon cheminement, car à la sortie du baccalauréat, il me manquait énormément de connaissances techniques. J'ai eu un parrain très proactif. Comme il travaillait au même endroit que moi, c'était facile de discuter avec lui. J'ai pu lui poser des questions, le rencontrer pour des dîners-causeries.

« J'ai progressé jusqu'à l'obtention de mon sceau. Lorsque j'ai pu signer et sceller des plans, la charge sur mes épaules était moindre parce que j'avais été bien "coachée" et que mes calculs avaient été vérifiés et approuvés pendant mon juniorat. »

LA FUSION DE DEUX MONDES

« Je suis une fille manuelle qui aime se casser la tête sur des problèmes mathématiques ! J'ai décidé d'étudier en génie civil, car c'est un domaine où il est possible de combiner le travail de bureau – calculs, modélisation, conception – avec le travail à l'extérieur – vérification, supervision de chantier, réunions de démarrage, de coordination, etc. »

FIERTÉ ET DEVOIR

« Le titre d'ingénieur impressionne parfois les gens et il est relativement bien vu de la société malgré tout ce qui circule au sujet de la profession dans les médias. Pour ma part, il m'apporte le sentiment que j'ai des devoirs envers les citoyens, et je considère que le porter est un bel accomplissement. Je suis fière de mon titre, fière d'être ingénieure ! »

POUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

« Le fait d'appartenir à un ordre professionnel me procure de la sécurité. Je sais que je peux compter sur lui, que je peux obtenir des réponses à mes questions. L'Ordre des ingénieurs est aussi avantageux par son volet de développement professionnel qui propose des formations, des colloques et des conférences.

« Ma responsabilité envers la société est en partie assumée par l'Ordre, qui contrôle l'accès à la profession, surveille la pratique et la conduite de ses membres. Le Conseil de discipline de l'Ordre est également de plus en plus actif, dans la foulée de la commission d'enquête sur la collusion dans le domaine de la construction, ce qui est très bien. »

**DE LA MAGIE !**

« Mon choix pour le génie a fait partie d'une évolution. Adolescent, je trouvais qu'il y avait de la magie dans le fonctionnement des choses et je voulais comprendre ce fonctionnement. Plus tard, j'ai été intéressé par le vaste choix de carrières que le génie offre et j'étais convaincu de pouvoir y trouver mon bonheur. En vieillissant encore, j'ai compris que la connaissance nous aide à développer un esprit critique, ce qui nous rend plus libres. »

PLEINEMENT CONSCIENT DES EFFETS DES ACTIONS DES INGÉNIEURS

« Il est normal que les droits viennent avec des responsabilités. Pour moi, cet aspect de la profession n'est pas du tout une surprise, peut-être parce que mes deux parents sont des professionnels et qu'ils m'ont élevé selon leurs valeurs. Mon inscription au tableau

« Le titre d'ingénieur m'apporte le sentiment que j'ai des devoirs envers les citoyens. La portée est un bel accomplissement. Je suis fière de mon titre, fière d'être ingénieure. »

n'a donc pas changé ma façon de voir la profession et de me comporter en tant que professionnel. Mais je trouve réconfortant qu'il y ait un ordre professionnel pour les ingénieurs.

« Je travaille pour l'exploitant de l'incinérateur de la ville de Québec, où je m'occupe notamment du contrôle des émissions gazeuses. Je comprends très bien que des gens vivent et dorment près de cet incinérateur, et je suis pleinement conscient que les actions des ingénieurs ont un impact sur la société. »

UN TITRE QUI CRÉE DES ATTENTES

« Lorsque j'ai reçu mon titre, j'étais prêt à devenir un professionnel. Un peu comme pour un marathon, je m'étais préparé en fonction de ce but.

« Je remarque que le titre signifie également beaucoup pour les autres, ce qui implique une responsabilité pour moi. Au travail, je dois par exemple être en mesure d'apporter des réponses aux collègues qui viennent me voir avec une question ou un problème. Par contre, je n'ai jamais peur de dire que je ne sais pas et d'aller chercher la solution. »

L'ORDRE ET SON RÔLE SOCIAL

« L'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mission de protéger le public. René Lévesque aurait dit : "La tâche des vrais démocrates est de voir à ce que le peuple soit de plus en plus au courant, instruit, renseigné sur ses propres intérêts." Dans cet ordre d'idées, est-ce que l'Ordre pourrait prendre davantage position et informer les citoyens sur des questions politiques et sociales de grande importance comme l'exploitation des gaz de schiste, par exemple ? »

Anne-Marie Roy, ing.



Ingénieure en construction, Anne-Marie Roy est aujourd'hui chargée de projet. Elle apprécie pleinement son titre d'ingénieure, qu'elle a obtenu à la fin de 2013.

DES BÂTISSEURS !

« Porter le titre d'ingénieur, c'est une fierté pour moi, et cela, malgré tout ce qui arrive depuis quelques années. Les ingénieurs sont des bâtisseurs, des innovateurs, des créatifs. L'idée qu'une chose n'existait pas et qu'un ingénieur l'a conçue m'impressionne beaucoup ! C'est aussi, évidemment, une responsabilité : quand je signe des plans et devis, je m'engage envers le public. »

L'ORDRE : UN POINT CENTRAL

« L'Ordre nous représente auprès du public et fixe des normes pour maintenir des standards élevés de compétences et d'éthique chez les ingénieurs. Il constitue également un point central et un lien entre les ingénieurs.

« Personnellement, l'Ordre me soutient dans ma profession et me tient informée des nouvelles technologies et percées en génie, notamment par la revue *PLAN* et les

activités de réseautage. Surtout, l'Ordre met l'accent sur l'éthique et il diffuse de nombreuses mises en garde qui aident les ingénieurs à se souvenir que l'éthique et les valeurs de la profession sont des questions fondamentales. Je n'ai jamais eu à utiliser ces conseils, mais si une situation se présentait, je saurais comment agir, car je connais bien mes valeurs personnelles. »

UNE PROFESSION QUI PERMET D'ALLER AU-DELÀ DES LIMITES

« Je me suis spécialisée en coffrage de béton ; il y a beaucoup de demande dans ce domaine. J'aime repousser les limites, avoir une longueur d'avance sur ce qui se fait. J'aime aussi les défis : je pratique une profession où les femmes ont encore une place à prendre et où il est impossible de se reposer sur ses lauriers si on ne veut pas se laisser dépasser. Par exemple, je dois toujours user de créativité pour réduire les coûts et faire plus rapidement. »

DES BASES POUR FAÇONNER SON AVENIR

« Pendant mon juniorat, j'ai eu la chance de côtoyer des ingénieurs d'expérience. J'ai pu observer leur travail et discuter avec des confrères que j'admire pour leur grand professionnalisme. Ce fut une période d'apprentissage et d'observation qui m'a permis d'établir mes valeurs, de savoir quelle ingénieure je voulais être et dans quel domaine précis je voulais me diriger. Bref, j'ai établi les bases de mon avenir. »

Pour entendre d'autres témoignages, cliquez ici.





APPUYONS LA RELÈVE EN GÉNIE, **BÂTISSONS L'AVENIR!**

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec en est à sa quatrième campagne de financement et sollicite de nouveau votre générosité.

En 2013, la Fondation a remis près de 150 000 \$ en bourses à des étudiants. En effet, une cinquantaine de Bourses de l'avenir ont été décernées à des étudiants du collégial et de l'université.

Fondée en 2010, la Fondation entend poursuivre et déployer ses actions avec la même énergie au cours des années à venir; elle s'engage à appuyer les efforts d'exploration et d'avancement en génie, et veut aider tout particulièrement la formation d'une relève capable de répondre aux attentes de la société.

Lors de l'inscription annuelle, nous vous proposons d'accomplir un geste concret et à votre portée, soit de faire un don minimal de 20 \$. Votre contribution, jointe à celle de nos partenaires, est assurément un gage de succès pour la poursuite de notre mission auprès de la relève et, par le fait même, pour l'avenir de la profession d'ingénieur.

FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

POUR PLUS D'INFORMATION
WWW.FOIQ.QC.CA